

reçu par courriel



- ✓

2016-03-22 10:13

Veillez répondre à

✓

A csbe <csbe@csbe.gouv.qc.ca>

cc

ccc

Objet Questionnaire adressé à la FQM

A la Commissaire à la santé, bien que je sois en retard pour répondre à votre questionnaire, je veux témoigner du bienfait que m'a apporté la massothérapie en 1990.

J'ai été en arrêt de travail pendant 6 mois, mon patron m'offrait alors un poste de réceptionniste, alors que je finissais un baccalauréat en soins infirmiers quelques mois plus tôt.

La massothérapeute, une infirmière bachelière, m'a remis sur pied. Par la suite, j'ai fait 1,000 heures d'étude dans cette discipline et la FQM m'a fait passer un examen officiel et je suis devenue membre de cette association qui me représente. J'a et à l'occasion j'aide encore des patients sinon manuellement par mes conseils de santé.

Quand à moi, je reçois encore des massages à tous les 2 mois environ....et je suis en santé. je fait souvent de l'automassage, mes assurances et la ramq, ne paie pas ces traitements malheureusement.

Combien j'ai eu de clients qui me disaient dormir mieux, leur foie et leur intestins fonctionner mieux, leurs douleurs à la colonne cervicale, dorsale et lombaire diminuées ou souvent disparues.

La « Massothérapie » faut l'avoir essayée pour en voir les résultats et en témoigner.